
Éolien. « C' du Vent » conteste Les mesures acoustiques

Pour faire suite à l'article paru samedi 8, « C' du vent » souhaite réagir aux affirmations de la mairie.

Pour cette association, « les méthodes de prise de mesures ne respectent pas la norme NFS 31-010, seule appropriée à mesurer les émergences de bruit pour les parcs éoliens. Ce n'est donc pas une étude sérieuse, d'autant plus que les vents étaient faibles. Le rapport acoustique de Eolfi, aux résultats faussés d'avance, ne servi-

ra à rien ».

L'association réitère sa demande de rencontrer les élus et responsables de la Cocopaq en charge de l'énergie, « afin de mettre en place un réel protocole de mesures acoustiques et faire pression sur la société éolienne pour l'arrêt des machines dès qu'elles génèrent du bruit de jour comme de nuit ». Si son appel n'est pas entendu, elle demandera au nouveau préfet du Finistère d'arbitrer le débat.
